

COMMUNE DE SAINT LAURENT DU PAPE



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020.

L'An deux mil vingt, le vingt-cinq du mois de Mai à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Laurent du Pape dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes la Filature en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de coronavirus sous la présidence de Mr Frédéric GARAYT à l'issue de son élection en qualité de Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 Mai 2020.

Présents : MM. F. GARAYT, Maire, C. LAFFONT, P. CANDELA, E. MORIN, J.Y. CLAVERIE, Adjoint.
J. MAHUT, C. THIOL, J. AYMARD, G. LEBRAT, V. LARIVIERE, C. ROBIN, L. BELLA, N. PARDO, R. THOUILLEUX, V. JOUBERT, C. LADREYT, M. GOUNON, Y. GALLIOU, C. REYNAUD.

Secrétaire de séance : Valentin JOUBERT.

Monsieur Jean-Louis CIVAT, Maire sortant, félicite l'assemblée suite à l'élection du 15 mars 2020 et rappelle les résultats du scrutin.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ELECTION DU MAIRE ET DE QUATRE ADJOINTS

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Laurent du Pape proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 Mars 2020 se sont réunis dans la salle des Fêtes la Filature sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CIVAT Maire sortant qui a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions suite aux opérations du 15 Mars 2020 :

Mesdames et Messieurs

GARAYT Frédéric
LAFFONT Corine
JOUBERT Valentin
MORIN Edith
AYMARD Joël
MAHUT Josette
CANDELA Pascal
ROBIN Carole
CLAVERIE Jean-Yves
BELLA Laurie
LEBRAT Géraud
THIOL Catherine
THOUILLEUX Robin
PARDO Nathalie
LARIVIERE Valéry
GALLIOU Yann
GOUNON Martine
LADREYT Claude
REYNAUD Cécile

Madame Josette MAHUT la plus âgée des membres du Conseil a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Valentin JOUBERT.

ELECTION DU MAIRE

La Présidente, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire.

A l'issue du Premier tour du scrutin Monsieur Frédéric GARAYT a obtenu quatorze voix (14)

Monsieur Frédéric GARAYT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Jean-Louis CIVAT pour le travail accompli au service de la Commune depuis 1983 au cours de ses mandats successifs en qualité de Conseiller Municipal puis d'Adjoint puis de Maire et remercie les nouveaux conseillers d'avoir accepté de s'engager dans la gestion municipale.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE.

Le Conseil Municipal, après débat et en avoir délibéré, par seize voix pour et trois abstentions décide la création de quatre postes d'Adjoints au Maire.

ELECTION DES QUATRE ADJOINTS

Il a été procédé ensuite, par scrutin de liste et sous la présidence de Mr Frédéric GARAYT élu Maire, à l'élection de quatre Adjoints.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A déduire: bulletins blancs (article L.65 du Code électoral)	2
A déduire: bulletins nuls (article L.66 du Code électoral)	2
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

La liste de Mme Corine LAFFONT a obtenu 15 voix.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés :

Mme Corine LAFFONT

Mr Pascal CANDELA

Mme Edith MORIN

Mr Jean-Yves CLAVERIE

ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales le Conseil Municipal prend acte de la lecture de la charte de l'élu local par Monsieur le Maire.

L'ORDRE DU JOUR AYANT ÉTÉ TRAITÉ DANS SON ENSEMBLE LA SEANCE EST LEVÉE A 19 H 20.